
FORMATION d'EDUCATEUR SPECIALISE

Contexte

Décret 2018-733

Décret 2018-734

Arrêté du 22 août 2018

Arrêté du 27 mars 2017 – Niveau 2

Arrêté du 10 janvier 2019 – Attendus nationaux

DEES – Formation pratique

DEES - Référentiels

Arrêté du 10 mars 2020 définissant les blocs de compétences

Prérequis

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- Etre âgés de 18 ans au 1er jour d'entrée en formation
- Etre titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV
- Bénéficier d'un accord de prise en charge de la formation pour les situations d'emploi
- Avoir passé avec succès les épreuves d'admission

Objectifs généraux

Acquérir une identité professionnelle

Valider les 4 domaines de compétences du référentiel de certification.

Contenus

L'enseignement théorique est composé de quatre domaines de formation (DF) :

DF 1 : accompagnement social et éducatif spécialisé : 500 heures ;

Relation éducative dans l'accompagnement social et éducatif spécialisé

- Accueillir la personne dans le respect de sa singularité et dans une démarche éthique
- Instaurer une relation éducative
- Identifier et analyser les besoins, les attentes et les ressources de la personne ou du groupe
- Développer une compréhension de la situation de la personne
- Assurer une fonction d'étayage et de repère dans une dimension éthique
- Accompagner la personne dans la compréhension et l'appropriation du cadre et des règles
- Contribuer au développement et au maintien de l'autonomie de la personne
- Accompagner à l'exercice de la citoyenneté

Cadre de l'accompagnement social et éducatif spécialisé

- Organiser le cadre adapté à la rencontre
- Créer des espaces et des temps propices au travail éducatif
- Se saisir des espaces et des temps non formalisés
- Utiliser le quotidien individuel et collectif comme support à la relation éducative

Participation et mobilisation des personnes

- Créer les conditions pour mobiliser les ressources de la personne, de la famille, du groupe et de l'environnement pour l'accompagnement éducatif
- Rechercher et soutenir la participation de la personne dans l'accompagnement éducatif
- Créer les conditions pour que la personne soit auteure de ses projets

- Favoriser l'expression de la personne
- Soutenir la personne dans l'accès à ses droits
- Favoriser le développement des capacités de la personne
- Favoriser les interactions dans un groupe
- Favoriser et soutenir les dynamiques collectives

DF 2 : conception et conduite de projet éducatif spécialisé : 400 heures ;

- Associer la personne au suivi des actions mises en place tout au long de son parcours
- Créer les conditions de la participation de la personne dans les différentes étapes de l'accompagnement éducatif
- Observer, analyser et rendre compte des situations éducatives
- Etablir un diagnostic socio-éducatif partagé
- Co-construire avec la personne, ou son représentant, un projet d'accompagnement à partir d'une analyse partagée de la situation
- Concevoir un projet socio-éducatif
- Concevoir et mettre en œuvre l'animation du quotidien
- Mettre en œuvre une intervention socio-éducative individuelle ou collective
- Mettre en œuvre le suivi du projet socio-éducatif et évaluer les effets des actions menées
- Réajuster ses pratiques dans le cadre du projet socio-éducatif

DF 3 : communication professionnelle : 300 heures ;

- S'inscrire dans un travail d'équipe et dans une dynamique institutionnelle
- Assurer en équipe la cohérence de l'action socio-éducative
- Présenter un projet socio-éducatif
- Elaborer, gérer et transmettre de l'information dans un cadre éthique et dans le respect des droits des personnes
- Rédiger des écrits professionnels
- Appréhender et mobiliser l'environnement numérique
- Représenter le service, l'établissement, l'institution

DF 4 : implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles : 250 heures ;

- Mobiliser les acteurs nécessaires à la mise en œuvre du projet socio-éducatif
- Construire et entretenir une relation partenariale
- S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques
- Contribuer à la réflexion, la formalisation et l'utilisation d'outils d'évaluation
- Développer, partager ses connaissances professionnelles
- Rendre compte de l'expérience de terrain pour aider à l'évaluation des dispositifs de politiques publiques et à la mise en œuvre des droits fondamentaux

Modalités pédagogiques

Alternance intégrative

1450 heures de formation théorique

2100 heures de formation pratique

Pédagogie active

Apports conceptuels à partir des expériences des apprenants.

Modalités d'évaluation

Voir le référentiel de certification joint.

Intervenants

Cadres pédagogiques

Universitaires

Professionnels de terrain

